



Validation : Oui /non

Signature : CV/MS/DL

**> APPEL A CANDIDATURES
INTERNES / EXTERNES**

**Coordinateur de Parcours pour l'Autonomie
(H/F)**

Poste à temps complet

Filière : Médico-Sociale

Cadre d'emploi : Assistants socio-éducatifs ou Infirmiers en soins généraux

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de TOULON est un établissement public administratif qui met en œuvre la politique sociale communale en organisant des actions de solidarité dans la lutte contre l'exclusion et dans l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap. Il dispose de trois Directions encadrées par une Direction Générale : Direction de l'Autonomie, Direction de l'Inclusion et de la Solidarité, Direction des Ressources Moyens Généraux.

La Direction de l'Autonomie participe à la définition des orientations en matière de politique d'action sociale de la collectivité en faveur du parcours de vie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Elle conduit la politique sociale en faveur de l'autonomie et son évaluation.

Elle pilote, coordonne et adapte l'offre de services de la direction de l'Autonomie (CLIC, SAD, Résidences Autonomes et l'EHPAD) pour répondre aux besoins de la population cible.

Le CLIC labellisé niveau 3 a pour mission l'accueil, l'information, l'orientation des personnes âgées, de leurs aidants ou des professionnels. L'évaluation des besoins, l'élaboration des plans d'aide personnalisés et son suivi pour les personnes âgées et leurs aidants. En 2022, son champ d'intervention s'est étendu au handicap (bénéficiaires des PCH). Le CLIC est organisé en deux pôles, le pôle Information-Prévention pour l'autonomie et le pôle Evaluation-Coordination de Parcours pour l'autonomie.

Le Pôle Coordination de Parcours pour l'Autonomie du CLIC de Toulon agit pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans et des personnes en situation de handicap (bénéficiant d'une PCH). Ce dernier intervient principalement auprès d'un public isolé, en rupture de soins et rencontrant une perte d'autonomie. Il évalue le degré de dépendance et les besoins des personnes. Il propose et met en œuvre un plan d'aide. Aussi, il coordonne l'intervention des professionnels des champs sanitaire et social. Ce Pôle contribue au repérage des besoins médico-sociaux du territoire.



Ses tâches principales sont :

- Accompagner la personne en situation de perte d'autonomie (personne âgée, personne en situation de handicap PCH), ses aidants et les professionnels ayant besoin d'un étayage d'aides et de soins à domicile : réalisation des évaluations médico-sociales, évaluation de la perte d'autonomie des personnes à domicile (utilisation de la grille AGGIR, conditions de vie), élaboration et mise en place du plan d'aide personnalisé (recherches de prestataires, présentation des professionnels, coordination), formalisation auprès des partenaires la prise en charge des personnes (fiche d'orientation, plan d'aide APA), signalements des personnes vulnérables au Tribunal Judiciaire, formalisation de la prise en charge des personnes (PAP, DIPIC).
- Participer à la réalisation d'un réseau de partenaire : veille à la bonne articulation et coordination du service, avec les différents partenaires sociaux du territoire (hospitaliers, CD, ASA) pour une prise en charge plus efficiente des personnes, œuvre à la politique de prévention du service, développe des actions en partenariat et en réseau, apporte du conseil technique aux partenaires.
- Participer à la politique du bien vieillir : participation au repérage des personnes vulnérables, accompagnement de l'équipe du CLIC sur le champ social, participation à la réalisation et à la création de nouveaux projets (RCP, volets aidants)
- Participer au développement de l'outil de concertation (pluridisciplinaires, clinique, réunion de liaison Direction de l'Autonomie)

Indispensables :

- Titulaire du diplôme d'état d'assistant de service social ou d'infirmier
- Expérience professionnelle à domicile appréciée dans le secteur gériatrique / handicap
- Connaissance du public ayant des troubles du comportement
- Connaissance des dispositifs de prise en charge de la personne âgée et/ou handicapée en perte d'autonomie dans le cadre de son maintien à domicile
- Connaissance des différentes actions, procédures et dispositifs gérés par le Département, les Caisses de Retraites conventionnées, l'Agence Régionale de Santé

Vous pouvez demander la fiche de poste détaillée au service des ressources humaines à l'adresse suivante : ressourceshumaines@ccas-toulon.fr

Lieu de travail

Résidence administrative : CCAS – 100 Rue des Remparts 83051 TOULON Cedex -

Horaires : travail à temps complet du lundi au vendredi : entre 8h00 et 17h15

Date limite de dépôt des candidatures : 01/05/2026

Les candidatures (lettre de motivation, CV, du dernier entretien professionnel et de la dernière situation professionnelle) sont à adresser à l'attention de Madame Dominique ANDREOTTI, Vice-présidente du CCAS à l'adresse suivante :

Service des Ressources Humaines – 100, rue des Remparts – CS 20 813– 83051 TOULON cedex

ou par mail : ressourceshumaines@ccas-toulon.fr

Référence de l'offre à mentionner : **RCCAS/DACLIC/2026/04**

Les données personnelles collectées vous concernant sont réservées à l'usage de la Direction des Ressources Humaines du CCAS de Toulon.

Ces données seront conservées 2 ans, et ne pourront être utilisées dans un cadre autre que celui du présent traitement.

Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez demander communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant par voie postale : CCAS de Toulon – M. le Délégué à la Protection des Données - 100 rue des remparts, CS 20813 – 83051 Toulon Cedex ou par e-mail : donnees_personnelles@ccas-toulon.fr